Image not found or type unknown

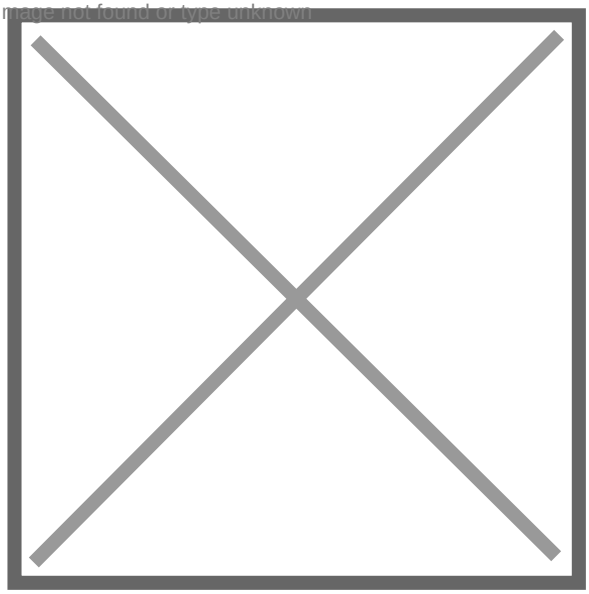

Divorce dettes contractes avant la separation

Par **lecolibrie**, le **18/11/2008** à **11:02**

avant notre séparation mon mari et moi étions surendetter nous avions plusieurs dettes crédits a la consomation loyer impayer, mon mari refuse de reconnaitre les dettes celles si étaient pour la plus part a mon nom car il ne travaillait pas regulierement. J'ai du demander un dossier de surendettement qui a été accepté avec un moratoire de deux ans qui ce termineras au mois de Mai 2009 Mon ex mari refuse meme de me payer la pension allimentaire 300 euros par moi qu'il n'a jamais payer . je ne suis toujour pas divorcer
1: mon ex mari et t'il dans l'obligation de m'aider a payer nos dettes?
2: en ce qui concerne la pension allimentaire la caf a pris le relais de la pension allimentaire :qui doit faire les demarches pour obliguer mon mari a me verser la pention?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés